

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SARTHE
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 18/09/2025

Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la Communauté de communes aux heures habituelles d'ouverture et sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.val-de-sarthe.fr/publications/>

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 septembre, à 20 H 30, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Emmanuel FRANCO, à Guécélard.

Nombre de conseillers		
En exercice : 46	Présents : 33	Votants : 40

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes BOURNEUF COURTABESSIS, DELAHAYE, EL IRARI, GARNIER, HARDOUIN, MENAGE, MOUSSAY, POIDVIN FOURNELLE, RIOLE, ROGER, ROTON VIVIER, SIMON, TAUREAU.

MM. D'AILLIERES, AVIGNON, BERGUES, BOURMAULT, CORBIN, CHALUMEAU, FABUREL, GARNIER, HEULIN, JARROSSAY, LECERF, LEPROUX, LERUEZ, MAZERAT, PANETIER, PAVARD, RICHARD, TELLIER, VIOT. Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mmes CORBIN, COUET, FERRAND, SCHMITT, MM. BOISARD, DESPRES,

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme ALINE donne pouvoir à Mme DELAHAYE, Mme QUEANT à M. CORBIN, M. BRETON à Mme ROTON VIVIER, M. COYEAUD à M. D'AILLIERES, M. FONTAINEAU à Mme BOURNEUF COURTABESSIS, M. GEORGET à M. LEPROUX, M. PIERRIEAU à Mme MOUSSAY.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Mme LEFEUVRE Florence, Directrice Générale des Services, Mme LOYANT Laëtitia, Directrice Générale des Services et Mme LANCIEN Delphine, Assistante administrative.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

La liste des délibérations est la suivante :

Délibération n°	Objet	Vote
20250918AF1	Désigner un ou une Secrétaire de séance	Délibération adoptée à l'unanimité
20250918AF2	Approuver le procès-verbal de la séance du Conseil de communauté en date du 26 juin 2025	Délibération adoptée à l'unanimité
20250918FB3	Valider la décision modificative n°1 sur le budget assainissement non collectif	Délibération à l'unanimité
20250918H4	Emettre un avis sur le schéma d'accueil des gens du voyage pour la période 2026/2031	Délibération adoptée par 36 voix contre et 4 abstentions
20250918CEAC5	Statuer sur le remboursement d'une facture d'assainissement sur un local de la Commune de Malicorne sur Sarthe	Délibération adoptée par 37 voix pour et 1 abstention (Mme Roger et M. Mazerat ne prennent pas part au vote)
20250918EDPE6	Statuer sur la définition de l'intérêt communautaire pour la compétence 12. « Actions Sociales » / 12.2 « Développer une politique intercommunale de la petite enfance »	Délibération adoptée par 38 voix pour et 2 abstentions

20250918EDPE7	Statuer pour le Service Public de la Petite Enfance sur le protocole de validation des projets de structure privée sur la Communauté de communes ainsi que sur la composition du groupe de travail	Délibération adoptée à l'unanimité
---------------	--	------------------------------------

La Suze sur Sarthe, le 18/09/2025,

Le Secrétaire de séance

Le Président

